

PARLAN

Infos Municipalité

n° 9 - 2017



Jeunesse et dynamisme commercial pour un service de proximité



COMMUNE DE PARLAN
(CANTAL)



Mairie de Parlan

☎ : 04-71-46-12-70

Fax : 04-71-46-12-70

Mail : mairiedeparlan@orange.fr

Site internet : <http://www.parlan.fr>

SOMMAIRE

	3
Le mot du Maire	4
Les vœux de la municipalité	6
Le budget	7
La boulangerie	8
La salle multi-activités	9
CD 233 - rénovation de l'appartement de l'ancienne poste	10
Travaux à la lagune - voiries	11
Nomination des rues et adressage - signalisation	12
Cimetière - lotissement de Laborie - décharge - CCAS	13
La vie scolaire	14
Vie associative	20
Infos pratiques	

Le mot du Maire

Que 2017 soit pour vous et tous ceux qui vous sont chers une bonne année, pleine d'énergie et de projets, accompagnée d'une excellente santé.

L'année qui vient de s'achever a été marquée par plusieurs temps forts qui témoignent de notre action et construisent notre avenir.

- Nous nous sommes réjouis de l'arrivée d'un jeune couple de boulangers au début de juillet. La réouverture de la boulangerie par Jessica et Nicolas reste un moment exceptionnel, très attendu par chacun et qui a permis de lever le doute sur l'avenir de ce commerce.

Aujourd'hui, l'activité est bien installée grâce aux compétences professionnelles de ces jeunes et le service est très correctement rendu et apprécié par la clientèle.

- Au mois d'août, la municipalité a fêté l'engagement enraciné de Clément CHABERNAUD pour le remercier d'avoir acquis l'ensemble immobilier de la boulangerie BEX et de le céder à bail. Décision courageuse, généreuse, signe d'un fort attachement communal sans quoi l'installation des boulangers n'aurait pu se concrétiser. Grand merci encore Clément.

Cette manifestation a été l'occasion de remercier les commerçants de notre bourg qui redynamisent notre commune. Merci à eux et bravo.

- Le chantier de terrassement de la future salle multi-activités s'est déroulé dans des conditions très exceptionnelles et performantes grâce à l'entreprise Yves PUECH et surtout grâce aux adhérents de la CUMA de Contival sans lesquels nous n'aurions pas pu assurer le transport du déblais.
- La fin de l'aménagement du CD 233 réalisé en fin d'année marque l'aboutissement d'une réelle détermination pour la plus grande satisfaction de tous. Merci à tous les riverains pour leur coopération (familles Puech et Mazic) sans lesquels rien n'aurait pu se faire. Merci au Conseil départemental pour la réalisation de cette dernière tranche.

L'ensemble de ces temps forts sont l'œuvre d'une équipe municipale résolument dynamique, qui n'hésite pas à prendre des initiatives courageuses pour développer notre commune. C'est aussi le résultat d'une équipe d'agents territoriaux toujours disponibles pour servir l'intérêt général en prenant soin de la situation de chaque administré.

Michel TEYSSEDOU

Vœux de la municipalité

Nous remercions toutes les personnes présentes à la cérémonie des vœux du 8 janvier dernier pour laquelle était excusé Michel CABANES, retenu sur sa commune.

Extrait du discours prononcé par Michel TEYSSEDOU :

« Incontestablement cette fin d'année sera marquée par l'élan exceptionnel d'une équipe de bénévoles audacieuse, ne reculant devant rien et capable de relever des défis hors du commun.

Oui il existe à Parlan une fierté locale fruit d'un enracinement profond, capable de surmonter les difficultés qui ne manquent pas de surgir quand on se lance dans un projet comme celui de l'auto-construction d'un bâtiment public d'environ 400 m².



Chacun ici se reconnaîtra se sentant fier d'avoir réalisé cet ouvrage. Chacun a vécu une expérience unique et chacun sait que le collectif du groupe est plus fort que le meilleur du groupe.

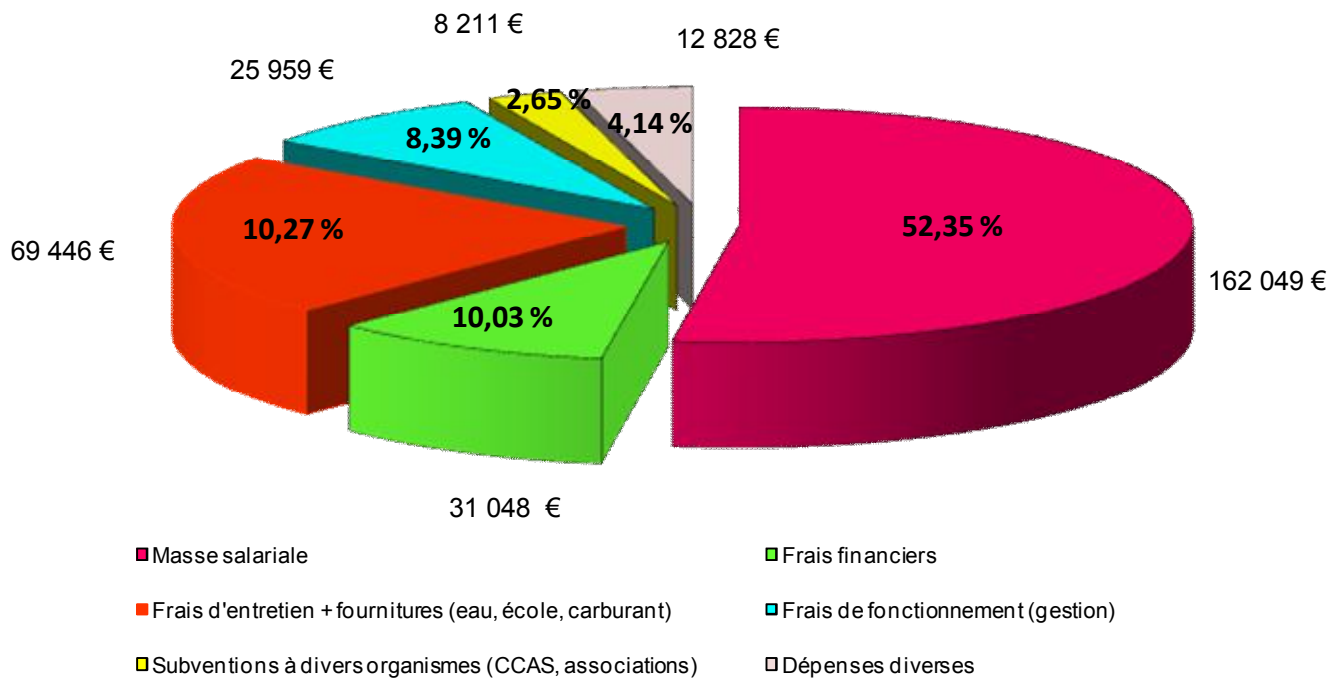
Alors oui, nous avons suscité une véritable reconnaissance au-delà de notre périmètre communal et nous avons essuyé quelques convoitises mais l'essentiel est ailleurs.

L'essentiel, c'est de faire de cet équipement un lieu de convivialité, un lieu de partage, un lieu du bien vivre ensemble. C'est cela qui valorisera cet élan de générosité, c'est cela aussi qu'ont voulu témoigner les bénévoles.

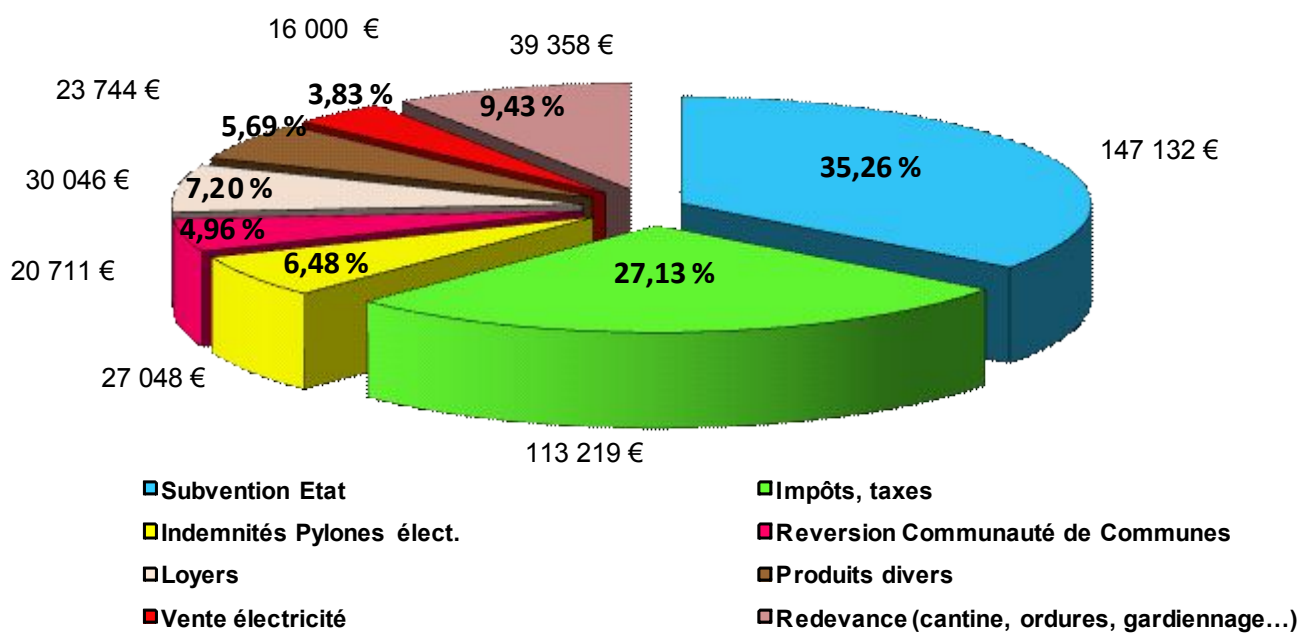


LE BUDGET

➔ Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 309 541 €.

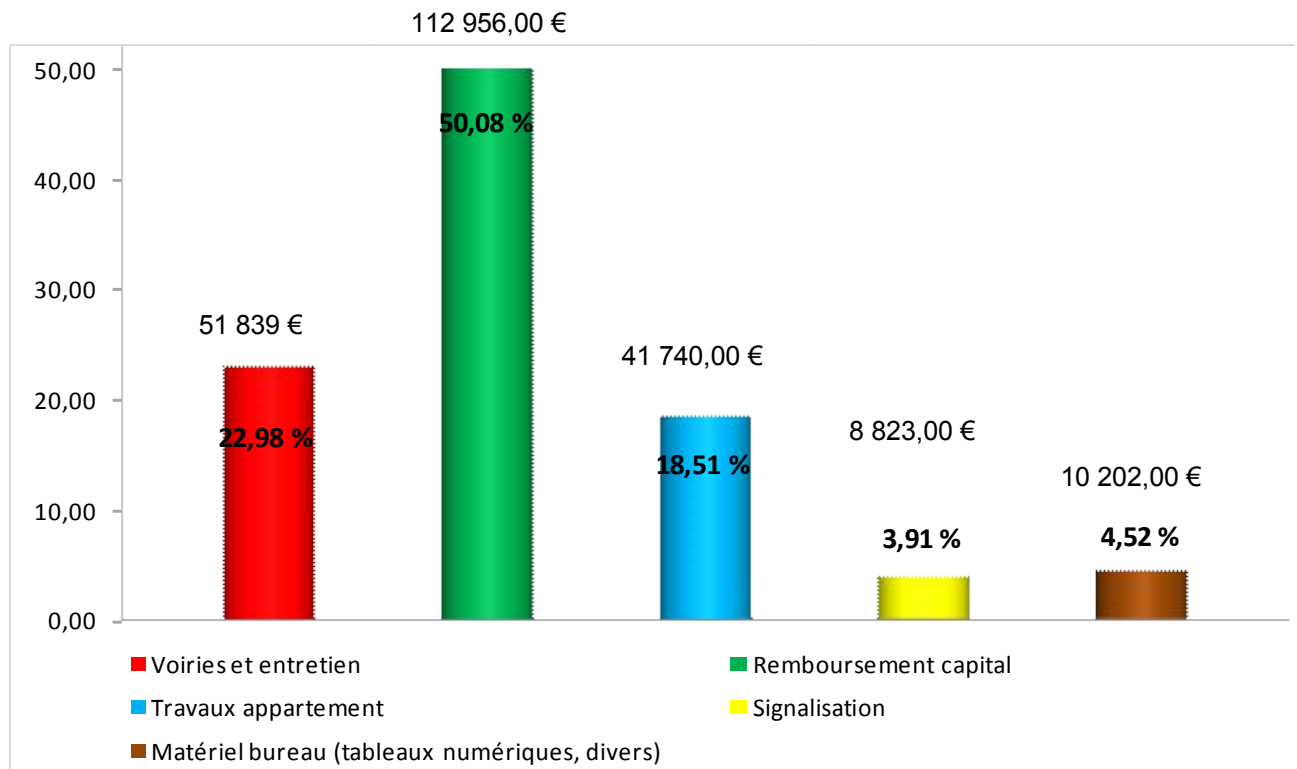


➔ Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 417 258 €.

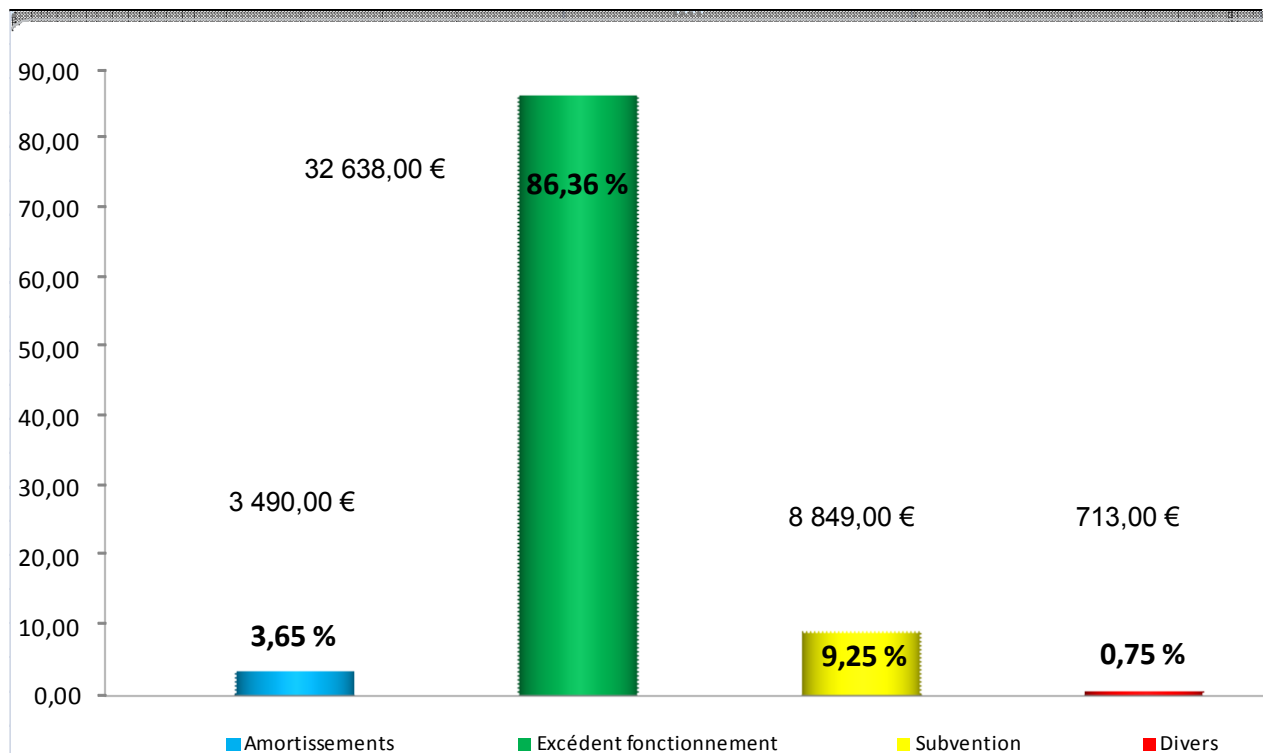


LE BUDGET

➤ Les dépenses d'investissement s'élèvent à 225 560 € TTC



➤ Les recettes d'investissement s'élèvent à 95 690 € TTC



BOULANGERIE

La solidarité des métiers : le mannequin solidaire du boulanger



« J'ai des attaches familiales et des amis à Parlan. J'y viens en vacances depuis mon enfance et continue à y revenir été comme hiver me ressourcer. Et puis, Jean-Louis BEX, l'ancien boulanger, est un cousin éloigné.

C'était normal pour moi de faire ce geste »
Clément CHARBERNAUD

Le rachat des murs de la boulangerie BEX par Clément est le fruit d'un coup de cœur et d'un geste de solidarité dont le seul objectif est de permettre à Jessica et Nicolas de reprendre la boulangerie de PARLAN.

Depuis plus de six mois maintenant, nous pouvons de nouveau acheter du pain et de la pâtisserie à Parlan grâce à Clément sans lequel rien n'aurait été possible. Nous remercions encore très chaleureusement notre parlanais bienfaiteur pour sa grande générosité

Nicolas CLAVIES, boulanger - pâtissier de formation, est revenu à son premier métier après quelques années passées dans la police. Très intéressé par la boulangerie parlanaise, il construit son projet avec Jessica mais très vite, le couperet tombe : la banque refuse de les suivre.

Refusant cette fatalité, Clément CHARBERNAUD, mannequin professionnel de renommée internationale, a joué le rôle des banques en rachetant les murs pour les louer ensuite à Jessica et Nicolas.



Une fin heureuse pour tous après des mois de doute.



LA SALLE MULTI-ACTIVITES

Dépenses engagées jusqu'à ce jour pour cette première tranche de travaux réalisés sur la salle multi-activités :

▪ Architecte :	8 700,00 € HT
▪ Bureau de contrôle :	2 061,00 € HT
▪ Etude de sol :	2 250,00 € HT
▪ Bureau d'études :	2 200,00 € HT
▪ Terrassement, empierrement :	19 311,00 € HT
▪ Ferrailage :	18 034,00 € HT
▪ Charpente :	19 800,00 € HT
▪ Pose charpente :	15 820,00 € HT
▪ Matériaux (béton, gaines, tuyau PVC...)	31 110,00 € HT
▪ Couverture (+ pose chéneaux) :	19 600,00 € HT
▪ Divers (fournitures, location matériel) :	2 446,00 € HT

MONTANT TOTAL :

141 332,00 € HT soit 169 598 € TTC



CD 233 : PARLAN - CAYROLS

La fin de l'aménagement du CD 233, très attendu, a été réalisé l'automne dernier grâce à l'enveloppe cantonale des Conseillers départementaux Mme P. BENITO et M. Michel CABANES, qui ont bien voulu consacrer la totalité de cette enveloppe au financement de ces travaux.

Il convient de remercier les services du Conseil départemental qui ont instruit rapidement l'étude technique et financière ainsi que les acquisitions foncières permettant l'achèvement de l'aménagement du CD 233.

Les usagers de cet axe mesurent l'investissement réalisé par le département du Cantal et saluent la décision prise par les élus.



TRAVAUX DE RENOVATION D'UN APPARTEMENT MUNICIPAL

L'appartement situé à l'ancienne poste a fait l'objet d'importants travaux de rénovation permettant ainsi aux locataires occupants de disposer d'une surface habitable satisfaisante avec la création d'une chambre supplémentaire et d'une isolation thermique et phonique conforme.

Le montant de ces travaux s'élève à 41 740 € TTC



TRAVAUX A LA LAGUNE

Les digues du 2ème et 3ème bassin usées par le temps et percées par les ragondins menaçaient de lâcher. La municipalité a donc décidé de procéder à leur reconstruction à partir d'un enrochement recouvert de terre et de sable.

Cet enrochement a été possible grâce au don de Laurence LACAZE, propriétaire d'un mur situé le long du CD 33 à qui nous adressons nos remerciements.



C'est Gaby PRAT qui, grâce à son sens de l'équilibre et à son art de la conduite de la mini pelle, a réalisé la mise en œuvre de ces pierres et de cet ensablement pour un montant de 5 000 € HT.

Les digues de ces deux bassins sont désormais correctement stabilisées.



TRAVAUX DE VOIRIES

▪ Réalisation de rénovation et réparation de voiries communales par l'entreprise COLAS :

- | | | |
|---|-----------------------------------|----------------|
| ⇒ | Chemin d'Enfour et village : | 9 855,00 € HT |
| ⇒ | Chemin de Jaulhac le Haut : | 5 585,00 € HT |
| ⇒ | Chemin de Contival : | 3 694,00 € HT |
| ⇒ | Chemin de Labroussette - Le Bos : | 22 109,00 € HT |
- y compris les travaux d'entretien des routes communales avec grave émulsion

pour un total de **41 244 € HT, soit 51 839 € TTC.**

NOMINATION DES RUES ET ADRESSAGE

La suite de la mise en conformité de l'adressage sur la commune a été réalisée. Les plaques de rues de notre bourg ont été posées par notre agent d'entretien avec l'aide des bénévoles. 320 plaques de numéros, fournies par la commune, ont été posées par les bénévoles sur trois semaines au début du mois de juin.



Les services du département ont mis à notre disposition leurs compétences afin de nous aider à concevoir la signalisation et implanter les panneaux directionnels dans les meilleures conditions (lisibilité, visibilité par les conducteurs, fauchage...). 76 supports de panneaux (direction ou lieux dits) ont été mis en place et 97 panneaux implantés en trois semaines, pour un montant de près de 9 000,00 €, par le personnel de la commune aidé là aussi de bénévoles.



Sécurisation des axes routiers :

Parlan possède un axe routier prioritaire en direction de la Préfecture. Pour les représentants du Département, il ne semble pas judicieux de généraliser cette option sur les autres routes départementales qui desservent le village. La généralisation va à l'encontre de la sécurité. Rendre un axe routier prioritaire favorise une augmentation de la vitesse et une baisse de vigilance des conducteurs aux différents carrefours ou lieux dit.

Points singuliers :

A noter que les routes de notre commune ont une priorité à droite à chaque carrefour.

Une exception sur le D33 en direction de Mours où il est nécessaire de traiter de la même manière les intersections de Labroussette et de Laborie. L'implantation d'un « stop » sur ces deux intersections, qui répond à l'absence de visibilité dans les 20 derniers mètres, a été décidée.

Sur la RD 233 à l'Etang, des panneaux « La Tronquière », « Les Bessonies » ont été positionnés. Une pré-signalisation « pour Enfour... suivre Les Bessonies » a été mise en place.

Sur la RD 233 à La Bournière, implantation de deux panneaux (chevrons) pour matérialiser le virage serré dans le hameau.

Sur la RD 233 au pont sur le Veyre en direction des Bessonies, implantation d'un panneau (chevrons) pour matérialiser le virage serré.

Sur la D 33 au Bessaie, implantation de deux panneaux (chevrons) pour matérialiser le virage dans le hameau.

PORTAILS DU CIMETIERE

Début novembre, toujours grâce aux bénévoles, les portails du cimetière ont eu droit à un rafraîchissement nécessaire.

Après un décapage par sablage effectué dans les règles de l'art par un professionnel du métier, Robert COURDIER, c'est une équipe féminine qui s'est chargée de la peinture.

Nous les remercions tous vivement ainsi que Françoise MONPEYSSEN pour son don.



LOTISSEMENT DE LABORIE

Derniers aménagements au lotissement de Laborie avec la réalisation par Michel CANAL des murets extérieurs pour les huit logements construits par Polygone et la réalisation d'un « rond point » matérialisé par ce « puits » de terre dans lequel un arbre sera planté.



ACCES A LA DECHARGE MUNICIPALE

Rappel : la décharge est uniquement réservée aux habitants de la commune pour déposer les déchets verts.

L'accès est désormais règlementé par une chaîne avec un cadenas à code.

Pour les administrés de la commune, le code est disponible en mairie.



CCAS

Tous les ans le CCAS réalise des colis pour les personnes âgées de plus de 70 ans. Cette année nous avons confectionné 65 colis avec des produits locaux. Nous remercions nos commerçants pour leurs propositions, nous essayons le plus possible de varier les compositions d'une année sur l'autre.

LA VIE SCOLAIRE

Notre école accueille pour l'année scolaire 2016-2017 cinquante élèves répartis dans trois classes. L'équipe pédagogique est composée de quatre enseignantes : Mme TREVIAUX Cécile nouvelle directrice, Mme DOUAT Corinne, Mme SOUBRIER Stéphanie, et Mme PECHAUD Céline.

La répartition des classes s'établit ainsi :

- Classe de maternelle TPS/PS/MS/GS DOUAT Corinne
- Classe de CP/CE2/ CE1 après-midi TREVIAUX Cécile
- Classe de CE1 matin/CM1/CM2 SOUBRIER Stéphanie/PECHAUD Céline

Les temps d'activités scolaires ont lieu le mardi après-midi et sont toujours encadrés par Virginie MASSON, Directrice, Dominique FAU et Nathalie EMONARD .

▪ Rythmes scolaires :

Les horaires de classes sont les suivants :

- Lundi, Jeudi et Vendredi 9 h 00 - 12 h 00 13 h 30 - 16 h 30
- Mardi et Mercredi 9 h 00 - 12 h 00

Les horaires des TAP restent inchangés :

- Mardi après-midi 13 h 30 - 16 h 30

Les horaires de garderie : 7 h 30 - 8 h 50 / 16 h 30 - 18 h 15

Les sorties scolaires, toujours autant appréciées des enfants :

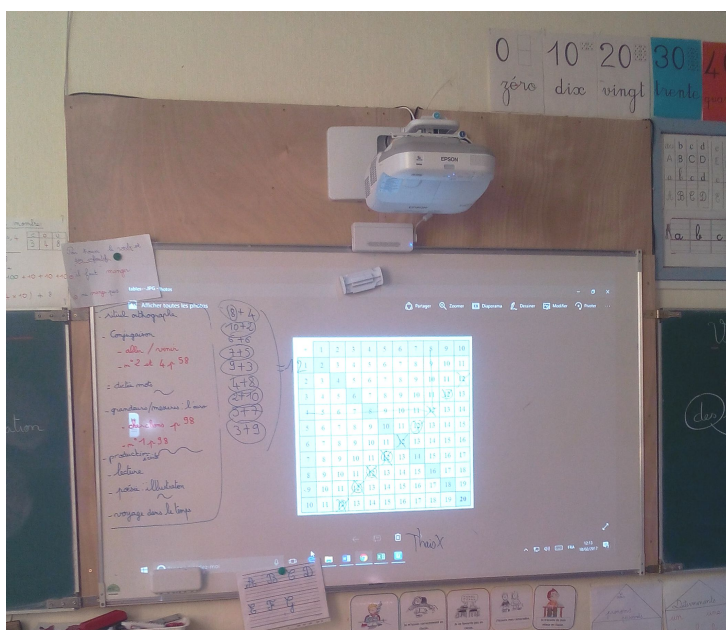
- CROSS cantonal à Saint-Mamet la Salvetat
- Spectacles dont l'île de Pléthore.....
- Visite au Muséum des Volcans
- Voyage scolaire de fin d'année du 29/05 au 02/06 pour les cycles 2 et 3 (CE1 au CM2) Séjour en péniche sur le Canal du Midi de Sallèles à Béziers avec des activités différentes tous les jours.

Le numérique à l'école :

Favoriser l'usage du numérique dans les situations d'enseignement et développer l'utilisation des espaces numériques de travail font partis des priorités départementales et municipales.

Avec l'acquisition de deux nouveaux tableaux numériques, désormais toutes nos classes sont équipées pour le plus grand bénéfice de nos élèves.

Ainsi, l'ensemble de nos écoliers dispose d'un équipement numérique leur permettant de se familiariser avec les nouvelles technologies, gage d'une maîtrise des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication).



VIE ASSOCIATIVE - LES MOTS DES PRESIDENTS

▪ ANCIENS COMBATTANTS - Roger LAFRAGETTE

Présence fidèle toujours des enfants et des habitants pour la commémoration du 11 novembre.



▪ COMITE DES FETES - LA PARLANAISE

Le comité des fêtes organise, pour la première fois, une **épreuve de courses hors stade** qui se déroulera à partir de 9 h 00, le **dimanche 20 Aout**, jour de la fête patronale de notre commune.

La compétition comprend deux courses à pied : l'une de 5 km sur les routes et chemins autour du bourg avec un dénivelé inférieur à 150 m et l'autre de 10 km sur le même circuit à parcourir deux fois.

Un circuit différent d'environ 12 km sera proposé aux marcheurs le dimanche matin.

Retrouvez toutes les informations sur le site « <http://la-parlanaise.ikonoo.com> ».

▪ A.C.C.A – Gérard LAGARRIGUE

La saison de chasse 2016-2017 est bouclée et l'on peut dire que ce fût une belle saison.

Sur la commune de Parlan, en collaboration avec nos amis de l'ACCA de Cayrols, le prélèvement des trente chevreuils attribué en début de saison a été réalisé.

L'entente avec nos amis de l'ACCA de Cayrols étant toujours aussi bonne, celle-ci nous a permis de prélever sur les deux communes quinze sangliers.

La population de bécasses et de lièvres sur le territoire est toujours bien présente, même si cette année le prélèvement du lièvre a été inférieur aux années précédentes.

Le banquet annuel se tiendra le dimanche 5 mars à 12 H 00 à la salle polyvalente de Parlan. Inscription obligatoire au café de la place (04-43-04-45-76).

Durant l'été, l'ACCA vous invite en juillet à ses traditionnelles grillades puis en août à

VIE ASSOCIATIVE (suite)



▪ CLUB DES ETANGS DE PARLAN - Michel BLANQUI

Le club des Etangs de Parlan est affilié à la Fédération Nationale "Générations Mouvement" Aînés ruraux du Cantal. De par cette adhésion, le club bénéficie :

- d'un soutien juridique dans ses démarches,
- de conseils dans la gestion financière et le fonctionnement du club, de mise à disposition de documentation...
- d'une représentation auprès des instances départementales, régionales et nationales.
- de propositions d'actions de formation ou de prévention pour les adhérents (sécurité routière, prévention santé, aide au "bien vieillir" ...)

Le site internet "générations mouvement" est accessible aux adhérents et fourmille de renseignements et documentation variés et utiles.

Cinq bonnes raisons de rejoindre notre mouvement :

- rompre son isolement en retrouvant bon nombre de voisins ou de relations.
- participer à des activités à la fois ludiques et éducatives telles que: jeux de société, concours photo et poésie, dictée, pétanque, soirée théâtre ..
- pratiquer une activité physique avec la marche, participer à des ateliers mémoire, assister à des formations : prévention routière ...
- voyager sans souci d'organisation matérielle soit sur une journée, une semaine en France ou à l'étranger avec un grand choix de destinations.
- avoir la possibilité d'être assisté ou conseillé par le réseau départemental qu'est la Fédération.

Pour 2017, le nombre d'adhérents reste stable mais l'arrivée de nouveaux "retraités" est largement souhaitée sachant qu'adhérer au club, non seulement ne fait pas vieillir, mais au contraire apporte convivialité et moments de détente, gages du "bien vieillir".

2016 a maintenu le rapprochement avec le club d'Omps, ce qui a permis notamment l'organisation d'un très agréable voyage en Croatie et d'un repas en commun à Parlan.

La sortie sur le Lot fut également fort appréciée...



VIE ASSOCIATIVE (suite)

▪ CLUB DES ETANGS DE PARLAN



Voici un aperçu des activités proposées par le club pour 2017.

- Sortie journée le 13 juin à St Chély d'Apcher et Garabit
- Sortie journée le 5 septembre au lac de Pareloup
- Avec le club d'Omps :
 - Voyage de 4 jours en Catalogne du 29 mai au 1er juin
 - Voyage de 8 jours en Andalousie du 24 septembre au 1er octobre
- Repas à thème: stockfish, tête de veau ...
- Tournoi de belote interclubs entre les différents clubs de la châtaigneraie, celui de Parlan est prévu le samedi 11 février.

De plus, il suffit d'être adhérent pour pouvoir participer aux voyages organisés par la Fédération Départementale.

D'autres activités peuvent voir le jour, le club accueille toutes nouvelles propositions avec enthousiasme.

Chacun possède des talents, pourquoi ne pas en faire profiter les autres membres...

N'hésitez pas à prendre contact, à nous rejoindre...



VIE ASSOCIATIVE (suite)

- ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES - Sandrine MALBOCS
Coralie NOZIERES
Anne-Flore CLAMAGIRAND

L'APE tient à remercier l'ancienne équipe enseignante pour son engagement. A son initiative et avec le concours financier de l'APE, les enfants ont profité en juin dernier d'une belle journée au Lioran.

Cette année, avec une nouvelle équipe enseignante, un riche programme est concocté pour les écoliers.



Durant les mois d'hiver, les enfants sont allés à la piscine à Mours. Accompagnés d'un maître nageur, des maîtresses et de parents bénévoles, ils ont pu appréhender l'eau ou se perfectionner à l'apprentissage de la nage.

Du 29 mai au 2 juin, les CE1, CE2, CM1 et CM2 partiront en voyage scolaire à bord d'une péniche sur le Canal du Midi. Chaque jour, ils découvriront un lieu différent (Musée de Poitiers Amphoralis, village de Capestang, Oppidum d'Ensérune, les écluses de Fonserances...)

Les petits, quant à eux, feront une sortie à la ferme pédagogique d'Omps et auront une intervention sur ce sujet à l'école.

Comme chaque année, les enfants ont eu le bonheur de recevoir le Père-Noël, arrivé en calèche conduite par l'elfe Jean Charmes. Et pour donner plus de douceur encore à ce goûter, Cécile DOMAISON de la compagnie « Les cailloux brûlants » est venue leur conter les histoires de Rosalie.

Pour financer tout ce programme, pédagogique et ludique, l'APE vous attend nombreux le **samedi 25 mars** à 20 H 30 pour la **soirée alsacienne** à la salle polyvalente et le **30 juin pour la fête de l'école**.

Merci à tous pour votre soutien .



VIE ASSOCIATIVE (suite)

▪ DANSES DES ETANGS - Jeannot CHARMES

C'est toujours avec autant de plaisir que nous nous retrouvons les vendredis soir pour apprendre et pratiquer quelques pas de danses de salon. Notre professeur, diplômé d'Etat, qui anime cet apprentissage en est la pièce maîtresse.

En juin, de nombreux adhérents ont participé activement à notre Assemblée Générale.

Au cours de l'année, nous avons présenté plusieurs chorégraphies :

- le 21 mai pour la fête de la danse à Figeac
- le 3 septembre pour l'activité des différentes associations
- le 3 décembre pour le Téléthon.

Notre association voit son effectif augmenter, passant de 32 à 39 adhérents cette saison.



▪ ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES CERE ET RANCE EN CHATAIGNERAIE :

PARLAN compte 96 personnes inscrites pour le don du sang bénévole. Deux collectes sont organisées par an ; 34 donneurs sont venus offrir leur sang. Nous remercions les donneurs qui viennent du Lot pour grossir notre collecte. Cette année, il y a eu cinq récompensés :

- **Hubert FELZINE, Claire MURATET et Sonia Robert** pour 10 dons
- **Odette CHARMES** pour 100 dons
- **Juliette LAGAT** a reçu le diplôme de reconnaissance, atteinte par la limite d'âge.

Merci à eux.

Les prochaines collectes auront lieu les 28 avril et 24 octobre 2017 à la salle polyvalente de Parlan.



Nous disons MERCI au nom de tous les malades aux donneurs et invitons ceux qui le peuvent à venir donner. " **LE SANG = LA VIE**"

Renseignements :

- Mme MOISSINAC Marie-France, Présidente de l'association : 04-71-46-15-25
- Mme VEYRIERES Evelyne, Vice-Présidente : 04-71-46-17-20

VIE ASSOCIATIVE (suite)

▪ LES CREATIONS DE DELPHINE - Delphine COURSIMAULT

L'association les Créations de Delphine a réalisé ses manifestations annuelles en fin d'année 2016.

La vente de différents articles brodés, confectionnés par les bénévoles tout au long de l'année 2016 s'est déroulée le 19 novembre 2016.

Nous avons été très heureux de constater que de nombreuses personnes se sont mobilisées à cette occasion.



Il s'agit pour nous de proposer, sur notre commune, un excellent moment de convivialité à l'approche des fêtes de fin d'année. C'est avec plaisir que chacun vient contribuer à cette grande cause nationale et repart après quelques échanges autour de la petite collation offerte.

Le concours de belote organisé le 3 décembre 2016 a accueilli cette année 54 équipes. Elles ont toutes remporté un morceau de cochon.

Puis, c'est en compagnie de l'orchestre Céline et Jérémy que nous avons eu le plaisir de passer une excellente après-midi dansante le 4 décembre 2016.



L'ensemble de ces manifestations ont été clôturées par le tirage de la tombola composée de 150 lots. L'association est très fière d'avoir reversé cette année la magnifique somme de **4 620.54 €** au profit du téléthon.

Nous remercions l'ensemble des participants et présentons à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2017.

Nous espérons que votre mobilisation sera la même voire encore plus importante en 2017.

Encore un GRAND merci à tous !!!



INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture mairie/ag. postale

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de **8 h 30 à 12 h**
- Mercredi de **8 h 30 à 11 h**

Permanence de la Mairie

- Permanence du Maire le lundi de 11 h à 12 h

Numéros utiles

- Mairie 04 71 46 12 70
- École 04 71 46 17 96
- La Poste 04 71 46 15 52

Tarifs communaux

- Ticket de cantine : 2 euros
- Ticket de garderie : 1 euro la 1/2 journée

Nourrices agréées

- DE JESUS Maria 09 73 61 53 70
- LABORIE Martine 04 71 46 13 89
- NEU Katarzina 06 37 95 29 82

Salle polyvalente

Réservation : L. LABORIE 06 46 27 20 16

TARIFS :

- gratuite pour les associations communales
- résidents sur la commune : 60 € - caution demandée de 100 €
Forfait pour deux jours : 80 €
- associations externes à la commune : 100 € - caution demandée de 100 €
- Utilisateurs ne résidents pas sur la commune : 120 euros, caution demandée de 100 €
Forfait pour deux jours : 150 €

Horaires d'ouverture de la décharge cantonale à Saint-Mamet

- Lundi, mardi et mercredi de 8 h à 12 h
- Vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Fermeture le jeudi et dimanche

Associations de notre commune

▪ A.C.C.A.

Président : **Gérard LAGARRIGUE**

▪ AMICALE LAIQUE

Co-Présidentes : **Coralie NOZIERES
Sandrine MALBOSC
Anne-Flore CLAMA-GIRAND**

▪ ANCIENS COMBATTANTS

Président : **Roger LAFRAGETTE**

▪ CLUB DES ETANGS

Président : **Michel BLANQUI**

▪ COMITE DES FETES

Co-Présidents : **Laura LAGARRIGUE
Jérôme PUECH**

▪ DANSES DES ETANGS

Président : **Jean CHARMES**

▪ GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Présidente : **Evelyne MORIN**

▪ PARLAN LE ROUGET FOOTBALL CLUB

Co-Présidents : **Bernard LEYBROS
Nicolas LEBRAY**

▪ LES CREATIONS DE DELPHINE

Présidente : **Delphine COURSIMAULT**

▪ DONNEURS DE SANG

Représentante : **Evelyne VEYRIERES**